

Malakoff, le 5 mars 2024

Décision n°2024 – 11 portant délégation de signature – Madame Sophie ONADO

La directrice générale de l'EPIDE,
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,
Vu l'arrêté du 18 mai 2023 portant nomination par intérim de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu la délibération n°2022-12 du conseil d'administration réuni le 21 juillet 2022, relative à l'organisation générale de l'Etablissement (réorganisation du siège),
Vu la décision n°2024 – 10 du 5 mars 2024 portant nomination de la secrétaire générale de l'EPIDE,

Décide :

Art. 1^{er} – Madame Sophie ONADO, secrétaire générale, supplée la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

Art. 2 – La décision n°2020-82 du 29 septembre 2020 portant délégation de signature est abrogée.

Art. 3 – La présente décision prend effet à la date de sa signature.

Art. 3 – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice Générale



Florence GERARD-CHALET

